



Se former autrement !

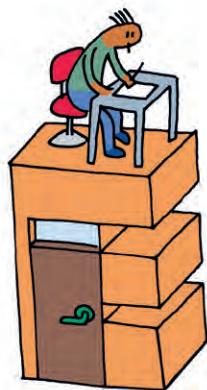
## Les Centres d'insertion socioprofessionnelle

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) sont des opérateurs de formation professionnelle et d'insertion socioprofessionnelle qui s'adressent à des adultes peu scolarisés et demandeurs d'emploi.

- Ils proposent des formations de base (alphabétisation, français langue étrangère, remise à niveau), des formations professionnalisantes (formations à un métier) et de l'orientation professionnelle.
- Ils forment et accompagnent chaque année plus de 16.000 stagiaires dans plus de 400 filières de formation. Ce qui représente plus de 5,5 millions d'heures de formation agréées par an.



- Le secteur des CISP compte près de 160 opérateurs de formation agréés en Wallonie constitués en asbl ou en service de CPAS.
- Les CISP sont animés par un cadre d'action et des pratiques communes : la lutte contre les inégalités, la reconquête de la citoyenneté, la prise en compte globale et personnalisée des personnes qui sont en formation, l'action collective.



Les CISP sont régis par le décret du Gouvernement wallon adopté le 10 juillet 2013 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## ❖ Qui peut suivre une formation dans un CISP ?

- Les formations sont destinées à un **public adulte** qui n'est plus soumis à l'obligation scolaire.
- Elles sont réservées aux **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) inscrits au Forem et peu scolarisés** c'est-à-dire possédant au maximum le certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD).
- Elles sont accessibles également aux **demandeurs d'emploi inoccupés depuis au moins 18 mois dans les 24 mois** qui précèdent la formation.
- Il existe encore quelques autres **situations assimilées** (personnes relevant de l'INAMI ou de l'AVIQ, personnes incarcérées, personnes d'origine étrangère peu scolarisées...).

**Des dérogations sont possibles** pour les personnes disposant au maximum d'un CESS (diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) en fonction du taux de demande d'emploi du territoire du Bassin Enseignement qualifiant, Emploi, Formation calculé par rapport au taux moyen de la demande d'emploi en Région wallonne.

3



## ∴ EFT et DÉFI : 2 cadres méthodologiques

### EFT

La démarche “**Entreprise de Formation par le Travail**” (EFT) consiste en une mise en situation réelle de travail par la production commercialisée de biens et de services en lien avec plusieurs métiers, intégrant éventuellement des cours et des stages en entreprise.

### DÉFI

La **Démarche de Formation et d’Insertion** (DéFI) (ex-OISP - Organisme d’Insertion Socioprofessionnelle) comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages, selon une méthode pédagogique participative adaptée à un public adulte (formation par l’expérience, pédagogie du projet).

### Les secteurs d’activités des CISP

#### EFT

- le bâtiment
- l’hôtellerie et la restauration
- l’horticulture
- les services à domicile
- la production agricole et animale (maraîchage, élevage, métier du cheval...)
- le secrétariat et les travaux de bureau
- la vente
- le transport
- la couture
- la protection de l’environnement,
- mais aussi la mécanique et le travail du métal, les soins infirmiers et aux enfants, les techniques audiovisuelles et la production média, la musique et les arts du spectacle...

#### DÉFI

- le développement personnel (orientation, bilan de compétences, mobilisation...)
- l’informatique
- le secrétariat et les travaux de bureau
- la remise à niveau
- l’alphabétisation
- le FLE (français langue étrangère)
- les soins infirmiers
- les services à domicile
- le bâtiment
- les techniques audiovisuelles et la production média
- la vente,
- mais aussi le tourisme, la mécanique et le travail du métal, l’électricité, l’horticulture, le travail social, la protection de l’environnement, l’organisation d’événements...

Ces secteurs sont classés par ordre décroissant du volume de formation donné.

CISP > Se former autrement !

## Les 3 catégories de filières des CISP



### L'orientation professionnelle

Les actions pédagogiques permettent au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, et de concevoir ou de confirmer son projet professionnel et personnel.

### La formation de base

La formation de base, générale ou technique, vise l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas directement liés à un métier déterminé. On y retrouve les formations en alphabétisation (Alpha), français langue étrangère (FLE), remises à niveau...

### La formation professionnalisante

La formation vise l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

Chaque centre détermine, par filière, l'objectif prioritaire dans lequel il organise ses activités, ce qui ne l'empêche pas de mener des actions dans les autres catégories de filières.

5



## Les 3 dimensions du travail d'accompagnement

### Les compétences et ressources "métier"

Il s'agit de l'apprentissage des savoirs et savoir-faire techniques, mais aussi des savoir-faire comportementaux liés spécifiquement à un métier. C'est aussi l'apprentissage des compétences de base (comme lire, écrire et calculer) nécessaires à l'exercice d'une profession.

### Les compétences transversales liées à la vie professionnelle

Il s'agit de l'apprentissage des compétences comportementales en milieu professionnel : s'adapter à la culture d'entreprise, s'investir dans sa fonction et dans le travail d'équipe, organiser et planifier son travail, s'adapter au rythme de travail, aux horaires, etc.

### Des compétences sociales et citoyennes

Le développement de la confiance en soi et de l'esprit critique, la capacité d'affronter des situations nouvelles et de réaliser des projets, la mise en valeur de la solidarité et de l'autonomie font aussi partie de la formation dans un CISP. L'apprentissage des savoirs de base (parler, lire, écrire et calculer) permet de donner des outils pour prendre soin de soi, sortir de chez soi,



se débrouiller seul, se déplacer, aider les enfants dans leur scolarité, trouver un emploi ou une autre formation. Il s'agit surtout de transmettre des outils pour comprendre le monde dans lequel on vit, y prendre une part active, critique et solidaire... et participer en tant qu'acteur à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels.

## Se former autrement dans un CISP

### SAVOIR

Dans un CISP, le stagiaire va pouvoir s'orienter, se former, identifier ses compétences professionnelles et en acquérir de nouvelles.

### DEVENIR

La personne est maître de son destin, garde sa liberté de choix, le droit à l'erreur, le droit d'avancer à son rythme. Après une formation CISP, elle se dirige vers un emploi, une orientation, une autre formation.

### IMAGINER

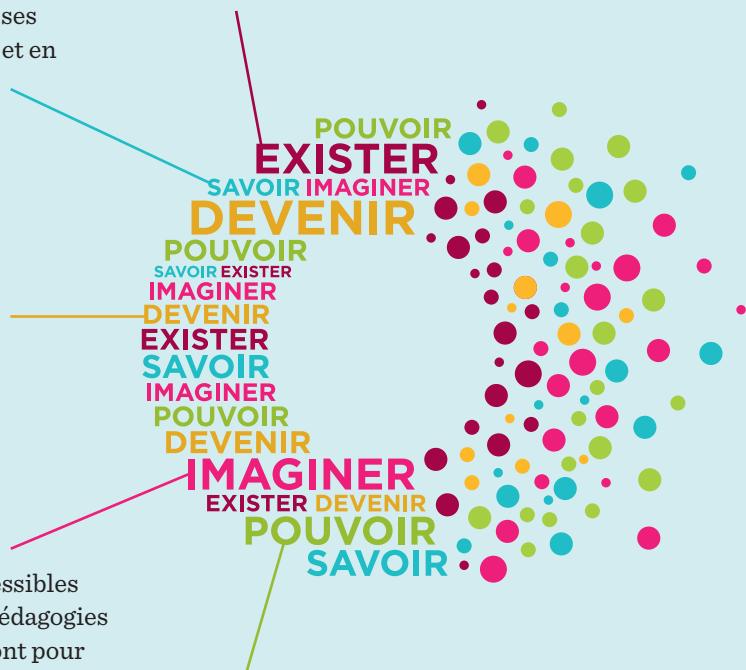
Les formations CISP sont accessibles et de qualité, font appel à des pédagogies alternatives et novatrices qui ont pour but d'ouvrir les possibles. Les CISP sont créatifs et détiennent une réelle expertise auprès des demandeurs d'emploi peu scolarisés.

### EXISTER

En formation CISP, la personne est accueillie, écoutée, comprise et considérée dans sa globalité avec son histoire, son parcours, ses compétences...

### POUVOIR

Les CISP renforcent les valeurs collectives et citoyennes du stagiaire, développent la mise en réseau avec de nombreux partenaires. Ils sont créateurs de cohésion et d'innovation sociale.





# L'interfedé

L'Interfedé soutient et coordonne l'action du secteur des Centres d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP) agréés par la Région wallonne. Elle informe, forme, conseille, représente dans les domaines politique, économique, social, et psycho-socio-pédagogique.

Rue Marie-Henriette, 19-21 • 5000 Namur  
 Tél.: 081/74 32 00 • [secretariat@interfedé.be](mailto:secretariat@interfedé.be)  
[www.interfedé.be](http://www.interfedé.be)

Éditeur responsable : Éric Mikolajczak, rue Marie-Henriette, 19-21 à 5000 Namur  
 Illustrations : © Alain Maes

## Les Centres d'insertion socioprofessionnelle sont représentés par 5 fédérations :

- 

**ACFI** Action Coordonnée de Formation et d'Insertion  
[www.acfi.be](http://www.acfi.be) • tél. 02/640.44.07
- 

**AID** Actions Intégrées de Développement  
[www.aid-com.be](http://www.aid-com.be) • tél. 02/246.38.62
- 

**ALEAP** Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel  
[www.aleap.be](http://www.aleap.be) • tél. 081/24.01.90
- 

**CAIPS** Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale  
[www.caips.be](http://www.caips.be) • tél. 04/337.89.64
- 

**Lire et Ecrire** en Wallonie  
[www.lire-et-ecrire.be](http://www.lire-et-ecrire.be) • tél. 081/24.25.00